

—A chaque instant, de nombreux détachements d'insurgés, escortés par la garde nationale sédentaire et la mobile, se dirigent vers les dépôts établis à cet effet.

—On a arrêté à la chambre un individu porteur d'un paquet de cartouches.

Des cartouches ont été saisies rue Saint-Nicaise, dans plusieurs pots de lait introduits du dehors. On en a également saisi dans des paniers de fraise et de légumes.

Deux cents fusils ont été saisis rue Saint-Honoré, en face du passage Delorme.

—M. Emile de Girardin, propriétaire-gérant du journal la Presse a été arrêté ce soir et conduit à la préfecture de police. Les scellés ont été apposés sur les bureaux et le matériel de l'imprimerie.

—Beaucoup d'individus en blouse qui circulent dans Paris sont fouillés par la garde nationale. Une grande quantité de cartouches et d'armes ont été saisies de cette façon depuis hier.

—Les insurgés paraissent tout-à-fait organisés. Des chefs, qu'on suppose être les brigadiers des ateliers nationaux, avaient des brassards comme signes distinctifs. Les munitions ne leur faisaient pas défaut ; mais le système employé pour empêcher la circulation dans Paris a fait manquer le service de munitions.

—On dit ce soir à la chambre que le chiffre des morts s'élève à plus de 7,000 du côté de la garde nationale et de l'armée.

—On assure que le général Négrier a été tué et que le lieutenant-colonel Lagrange est blessé. Nous espérons que cette nouvelle sera démentie.

Dix heures du soir.—Des négociations viennent d'être entamées entre les insurgés du faubourg Saint-Antoine et la force publique, représentée par le général Perrot, M. Lefranc (des Pyrénées-Orientales), représentant du peuple, etc. Les conditions de soumission exigées par les insurgés ont été rejetées ; les hostilités, suspendues pour la nuit, doivent être reprises au point du jour.

L'émeute serait concentrée dans les faubourgs du Temple et Saint-Antoine.

P. S. Nous apprenons que M. l'archevêque de Paris a été blessé hier soir par les insurgés, en essayant de leur porter des paroles de paix.

Onze heures du matin.—Les insurgés du faubourg Saint-Antoine viennent de se rendre à discrétion, après une demi-heure de canonade.

(A continuer.)

—Voici de nouveaux faits relatifs à la journée d'hier 26 :

Hier Dimanche, M. l'archevêque de Paris a quitté l'archevêché à cinq heures

et demie, se rendant chez le général Cavaignac, pour lui demander s'il lui serait interdit d'aller au milieu des insurgés porter des paroles de paix.

Le général a reçu le prélat avec les démonstrations d'une vive émotion, et lui a répondu qu'il ne pouvait prendre sur lui de donner un conseil en de telles circonstances ; qu'une telle démarche était certainement très périlleuse, mais qu'en tous cas lui-même ne pourrait qu'en être reconnaissant, et qu'il ne doutait pas que la population de Paris n'en fût aussi vivement émue.

M. l'archevêque a annoncé aussitôt que sa résolution était prise. Il est rentré rapidement à l'archevêché, a pris quelques dispositions personnelles, et vers huit heures il se présentait au pied de la colonne de la Bastille.

On a dit par erreur que le prélat avait demandé ou accepté le secours de plusieurs représentants. M. l'archevêque a bien reçu, il est vrai, plusieurs offres empressées, mais il les a toutes refusées. Pendant le trajet de l'Archevêché à la Bastille, il s'entretenait avec une extrême sérénité du texte saint : *Pastor bonus dat animam suam pro ovibus suis*. Ses deux grands-vicaires seuls l'accompagnaient.

L'autorité militaire a fait cesser le feu. On a cueilli une branche d'arbre sur le boulevard, et cet insigne de paix a précédé seul le prélat et les deux ecclésiastiques, qui sont montés ensemble sur la barricade où les insurgés avaient accueilli quelques instans avant un parlementaire annonçant la démarche de M. l'archevêque.

Le vénérable pasteur leur avait adressé à peine quelques paroles pleines d'onction, lorsqu'un coup de feu est parti comme au hasard, sans qu'il soit possible de préciser de quel côté. Ce coup de feu a jeté aussitôt les insurgés dans une extrême agitation. Une décharge est partie de leurs rangs. La garde mobile y a répondu avec énergie.

La nature de la blessure laisse supposer que le coup, venu de haut en bas, aurait été tiré probablement d'une fenêtre. Quoi qu'il en soit, M. l'archevêque est tombé atteint d'une balle dans les reins, et a été relevé par les insurgés. Bientôt ils l'ont transporté dans leur quartier chez M. le curé des Quinze-Vingts.

Il a reçu les soins d'un des médecins des insurgés, et le lendemain matin, lorsque les négociations de trêve ont été entamées, on s'est hâté de déposer le prélat sur un brancard et de le ramener à l'archevêché.

Le trajet de ce convoi presque funèbre a été l'objet de démonstrations dont aucun témoin ne pourra perdre le souvenir.

D'heure en heure, l'état du vénérable

malade s'aggrave. Il avait reçu les derniers sacrements avant de quitter le faubourg Saint-Antoine, craignant de rendre le dernier soupir dans le trajet. Il avait exigé dès le soir même que son grand-vicaire et son ami, M. l'abbé Jacquemet, lui révélât la gravité de sa blessure, et aussitôt, sans aucune émotion de trouble ni de regret de la vie, il en offrit sans cesse le sacrifice à Dieu pour la France et pour son avenir. Aucun autre retour vers les liens de la terre s'est échappé de ses lèvres. (Patrie.)

On lit dans le Constitutionnel :

« Après avoir été atteint si malheureusement, M. l'archevêque de Paris a été transporté dans une maison de la rue Saint-Antoine, puis on l'a, vers trois heures, transféré à l'archevêché.

« Pendant la route, il était escorté par des gardes mobiles. La physionomie d'un de ces courageux enfans l'avait frappé, l'ayant vu combattre et arracher un sabre à son ennemi, après en avoir reçu des blessures à la tête.

« Il l'a fait approcher, il avait encore la force de soulever ses bras, il a pris une petite croix de bois surmontée d'un crucifix, et suspendue à un collier noir, et l'a remise au jeune héros en lui disant : *Ne quitte pas cette croix... mets-la sur ton cœur, cela te portera bonheur...*

« François Delavignère, c'est le nom du garde, a fait serment, les mains jointes et dans une attitude de prière, de conserver à jamais ce précieux souvenir du vénérable prélat mourant.

« Delavignère appartient à la 7^e compagnie du 4^e bataillon. »

Voici le texte de trois proclamations successivement publiées par le général Cavaignac :

Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, à la garde nationale.

Citoyens, votre sang n'aura pas été vers en vain; redoublez d'efforts; répoudez à mon appel, et l'ordre, grâce à vous, grâce au concours de vos frères de l'armée, sera rétabli.

Citoyens, ce n'est pas seulement le présent, c'est l'avenir de la France et de la république que votre héroïque conduite va assurer.

Rien ne se fonde, rien ne s'établit sans douleurs et sans sacrifices. Soldats volontaires de la nation intelligente, vous avez dû le comprendre.

Ayez confiance dans le chef qui vous commande; comptez sur lui comme il peut compter sur vous; la force unie à la raison, à la sagesse, au bon sens, à l'amour de la patrie, triomphera des ennemis de la république et de l'ordre social. Ce que nous voulons, ce que nous voulons tous, c'est un gouvernement ferme, sage, honnête, assurant tous les droits, garantissant toutes les libertés, assez fort pour refouler toutes les ambitions personnelles, assez calme pour déjouer toutes les intrigues des ennemis de la France.

Ce gouvernement, vous l'aurez, car avec vous, car avec votre concours entier, loyal, sympathique, un gouvernement peut tout faire.

Le général CAVAIGNAC.

Paris, le 24 juin 1848.